

## Public visé :

Membres élus du CSE et leurs suppléants dans les entreprises de moins de 50 salariés

## Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

*Formacode 42866*

*Agrément préfectoral du 25 novembre 2019*

## Groupe :

6 à 10 personnes

# Formation des élus au CSE (Entreprises 11 à 49 salariés)

*La formation des élus au Comité Social et Économique (CSE) prépare vos collaborateurs à exercer leur mandat de membre des instances représentatives du personnel.*

## Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le fonctionnement de l'instance CSE des entreprises de 11 à 49 salariés
- S'approprier les missions des membres du CSE
- Comprendre comment contribuer à la résolution des problèmes quotidiens de l'entreprise et à l'application de la réglementation

## Parcours pédagogique :

- Mise en place du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés
- Identification des attributions du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés
- Attributions consultatives
- Exercice du mandat
- Réunions avec l'employeur
- Communication avec les salariés
- Protection des membres de CSE de moins de 50 salariés
- Enjeux de la prévention
- Accidents de travail, de trajet, maladies professionnelles
- Evaluation du risque professionnel
- Risques Psycho Sociaux
- Gestion des risques dans l'entreprise, le rôle du CSE



12 rue des Paveurs  
02200 Soissons

contact@amerelpro.fr

03 64 18 57 32

www.amerelpro.fr

**Durée : 21 heures réparties en 3 jours**

**Tarif INTER : 990 € par personne (repas inclus) par session**

**Tarif INTRA : nous consulter**

## Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement :

- Méthode participative basée sur l'alternance d'apport théoriques, de cas pratiques et de mises en situation.
- Analyse de situation de travail et d'accident du travail à partir de vidéos, photos.
- Travail en groupe ou en individuel
- Remise d'un livret pédagogique et de fiches outils en fin de formation
- Contrôle des connaissances en fin de formation
- Salle appropriée, équipée des éléments matériels nécessaires à la formation (tables, chaises, vidéoprojecteur et écran, paperboard, caméscope).
- Accès aux personnes à mobilité réduite.

## Qualification des intervenants :

Formateurs professionnels spécialisés dans la prévention des risques professionnels et en droit social.

## Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats :

- Listes d'émargement par demi-journée, signées par les participants et le formateur
- Contrôle des connaissances en fin de formation
- Remise d'une attestation de formation

## Modalités d'évaluation :

- Évaluation de satisfaction ou évaluation « à chaud » à l'issue de la formation
- Évaluation des effets de la formation 3 mois après

## Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap :

Cette formation est accessible aux PMR (personnes à mobilité réduite)



 12 rue des Paveurs  
02200 Soissons

 [contact@amerepro.fr](mailto:contact@amerepro.fr)

 03 64 18 57 32

[www.amerepro.fr](http://www.amerepro.fr)